

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2035

présenté par

M. Laisney, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	137 000 000	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	137 000 000
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
TOTAUX	137 000 000	137 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement, les député.es du groupe parlementaire LFI-NFP souhaitent annuler les coupes budgétaires prévues pour les fonds dédiés à la biodiversité.

Les crédits du programme 113 "paysages, eau et biodiversité" baissent de près d'un quart en autorisations d'engagement et de près de 13% en crédits de paiement. D'autres mesures en faveur de la biodiversité sont touchées par ces coupes budgétaires, notamment le soutien au plan haie baisse de 72% et le financement de la stratégie de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires baisse de 35%.

Les député.es du groupe parlementaire LFI-NFP s'opposent à ces coupes budgétaires. La politique du Gouvernement en matière de biodiversité n'est pas à la hauteur des enjeux malgré de grandes déclarations. En effet, ces coupes budgétaires arrivent moins d'un an après le lancement de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité.

Pourtant, l'érosion de la biodiversité s'accélère, comme l'attestent de nombreux rapports. L'un des derniers rapports sur le sujet est celui du WWF, publié le 10 octobre 2024, qui précise que les populations de vertébrés sauvages ont décliné de 73 % en cinquante ans.

Le présent amendement prévoit de ponctionner 137 millions d'euros en CP et en AE de l'action 10-01 « soutien à l'injection de biométhane » du programme 345 « Service public de l'énergie » vers l'action 07 du programme 113 « paysages, eau et biodiversité ». Les député.es du groupe parlementaire LFI-NFP appellent le gouvernement à lever le gage.